

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 5 (1893)
Heft: 4

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

bien certainement celle qui est le plus à l'ordre du jour parmi toutes celles qui intéressent aujourd'hui la photographie.

G. BALAGNY.

(*Photo-Gazette.*)

FAITS DIVERS

La première photographie.

On pourra admirer à l'exposition de Chicago un objet remarquablement intéressant, c'est la première photographie qu'il ait été donné à un œil humain de contempler. Le daguerréotype représente la sœur de Sir William Herschel. Il fut fait par Draper, professeur à l'Université de New-York, sous le toit d'un bâtiment de cette Université, en 1840. La dame vit encore, âgée de 87 ans. (*Phot. Wochenblatt.*)

Quand Arago présenta, en 1839, à l'académie des sciences, le procédé de Niepce et de Daguerre, il est à croire que ce procédé avait déjà fonctionné. Dès lors le daguerréotype de Lady W. Herschel ne serait certainement pas le premier. L'article en question est tiré du *British Journal* qui lui donne comme titre « The First Photograph » (le premier photographe) mais ni le titre anglais ni la traduction fautive allemande ne sont dans le vrai, puisque la première photographie a nécessairement été faite par le premier photographe et que ce dernier avait déjà travaillé avant 1840.

Amateurs photographes.

On lit dans un journal de notre ville :

« Aujourd'hui, lundi 3 avril 1893, nous nous sommes rendus à la Roche en promenade avec nos appareils pho-

tographiques, espérant emporter des souvenirs de notre course.

A peine avions-nous traversé la ville que nous avons été suivis par un gendarme qui est venu nous interdire de photographier, a pris nos noms, âges, professions, adresses, etc., en disant que, pour pouvoir faire des photographies, nous devions être munis d'une autorisation spéciale et par écrit du préfet d'Annecy. Il paraît que cette mesure a été prise depuis les difficultés douanières existant entre la France et la Suisse.

Ne sachant que faire et ne pouvant rentrer à Genève que par le train de 1 h. 43, nous nous sommes rendus auprès du brigadier de gendarmerie, qui, après nous avoir vus et lu toutes les pièces, soit lettres ou notes portant nos noms, que nous avions sur nous, nous a autorisés d'aller dans la forêt photographier des sapins et a maintenu l'interdiction de prendre des vues de la ville, tout en nous avertissant qu'il en référerait au préfet d'Annecy.

Il est donc bon que les amateurs photographes suisses prennent leurs mesures s'ils ne veulent pas s'attirer tous les désagréments que nous avons eu à subir aujourd'hui à la Roche-sur-Foron. »

Nous avouons ne pas comprendre ce que ces mesures restrictives ont de commun avec les difficultés douanières franco-suisses. La guerre de tarif n'est cependant pas la vraie guerre et l'espionnage photographique, si espionnage il y a, ne peut cependant pas tirer à conséquence dans la situation actuelle. Cette mesure administrative semble, du reste peu habile, appliquée à un pays qui a autant d'intérêt à ménager les étrangers. La photographie est devenue pour le touriste un complément obligé et parfois le but même du voyage, à tel point que sur neuf touristes on compte un amateur photographe. Si les autorités de la Savoie main-

tiennent la mesure ci-dessus, nous doutons fort que les hôtels d'Aix-les-Bains, Chamonix et Evian ne soient pas les premiers intéressés à la faire lever.

* * *

Le grand télescope pour l'Exposition de Paris en 1900.

La presse française discute le projet de M. François Deloncle de construire, pour l'Exposition de 1900, un télescope monstre qui donnera une vue de la lune à la distance de un mètre. La manufacture de St-Gobain serait chargée de la construction du miroir de cristal, d'une pureté parfaite, mesurant dix pieds de diamètre et pesant 16,500 livres, qui constituera l'objectif de l'instrument qui sera construit par MM. Loevey et Hervey Bros.

Quoique nous ne pensions pas que les promoteurs aient l'intention de mystifier le public, si nous en croyons les astronomes qui ont conféré à ce sujet, il est nécessaire de diminuer les prévisions de M. Deloncle.

Le meilleur télescope construit jusqu'à présent à la magnifique puissance de 2000 diamètres, c'est-à-dire que les objets peuvent être vus comme s'ils étaient à une distance 2000 fois moins considérable.

La lune gravite autour de la terre à une distance de 240,000 milles. Des instruments à Paris permettent la vue de la lune à une distance de 120 milles. Quand l'air est parfaitement calme et l'atmosphère non chargée de courants chauds ou froids (circonstance qui se rencontre parfois dans les observatoires particulièrement bien situés, comme celui du Mont Hamilton, mais rarement à Paris), il a été possible de grossir 2000 diamètres, ce qui rapproche la lune à 80 milles.

On sait que le pouvoir grossissant des télescopes et deux fois par millimètre de diamètre. Donc un miroir de 10 pieds

de diamètre grossira 6000 fois, ce qui veut dire que la lune sera vue à $\frac{210000}{6000} = 40$ milles, et non à un yard. Aussi pour obtenir ce résultat, la courbature du miroir doit être absolument régulière et ne doit subir aucune altération, ce qui paraît difficile en raison de son grand poids. Ce projet semble donc peu réalisable.

(*Photographic Times.*)

Notre illustration.

Le beau phototype, si artistiquement tiré par M. J. Royer, de Nancy, est dû à un amateur fort habile, M. Andréossy, qui depuis longtemps a voué à la photographie une notable partie de son temps. Notre planche nous représente le Rhône qui vient de traverser la ville de Genève et qui est sur le point d'unir ses eaux à celles de l'Arve.

Carnet de l'amateur.

Nouveau virage au platine pour épreuves sur papiers aux sels d'argent.

Dissoudre successivement :

Eau de pluie	500 cc.
Chlorure de sodium.	35 grm.
Acide tartrique.	8 "
Sulfate de soude	6 "
Chloroplatinite de potassium (sol. à 12 %)	8 "

Ce bain donnera des tons gravure magnifiques imitant à s'y méprendre l'impression et la couleur obtenues avec les vrais papiers au platine, il a en outre l'avantage de se conserver très longtemps et de servir jusqu'à épuisement.

